

L'ACA et la FFCC, ensemble pour promouvoir la mobilité en toute liberté

Jeudi 30 janvier 2020 à Paris, L'Automobile Club Association (ACA) et la Fédération Française de Camping et de Caravaning (FFCC) ont officialisé la signature de leur partenariat en présence de **Didier Bollecker, Président de l'ACA, **Yves Carra**, porte-parole de l'ACA, **Gérard Couté**, Président de la FFCC et **Fabienne Yobé**, Directrice Générale de la FFCC.**

Ce partenariat permettra notamment aux adhérents de l'ACA de bénéficier des **nombreux avantages** de la carte camping de la FFCC à un tarif spécial.

C'est aussi un partage de valeurs que cette collaboration vient illustrer. L'ACA défend et agit depuis plus de 120 ans en faveur d'une mobilité sûre, durable et responsable pour tous. La FFCC se mobilise depuis plus de 80 ans pour un développement harmonieux de la pratique de l'activité « camping » au sens large.

Les engagements et mobilisations de l'ACA et de la FFCC ont des points de convergence forts autour de la mobilité.

« *Conjuguer les services de 2 associations engagées en matière de mobilité a du sens et nous sommes ravis de pouvoir faire bénéficier à nos adhérents respectifs de services et d'une protection sur-mesure* » **explique Didier Bollecker, Président de l'ACA.**

« *L'ACA et la FFCC ont décidé de se rapprocher pour permettre à leurs adhérents respectifs de profiter des avantages, services et réductions négociés par chacune des associations. Il s'agit d'un vrai partenariat axé sur la complémentarité. Animés par des objectifs communs que sont la sécurité routière, la représentation des usagers de la route pour l'ACA et des touristes de plein air pour la FFCC, nous allons créer de nouvelles synergies dans l'intérêt de tous* » **confirme Gérard Couté, Président de la FFCC.**



Gérard Couté, Président de la FFCC et Didier Bollecker, Président de l'ACA